

FORMALITES D'INSCRIPTION 2022-2023 – CAMPUS DE ROUEN

Pour tous les étudiants : liste des documents obligatoires à fournir et à envoyer par **courrier simple avant le 10 aout 2022** à :

Ne pas envoyer de courrier recommandé l'école est fermée durant les congés d'été.

Tout dossier incomplet ou envoyé au-delà de l'échéance ne sera pas pris en considération.

ESADHAR - secrétariat pédagogique – 2 rue Giuseppe Verdi 76000 Rouen

Au dos de l'enveloppe A4 indiquez vos noms et adresse et année d'intégration (1A/2A/3A/4A ou 5A)

Documents à mettre sous pochette plastique A4 perforée ou non, et dans une enveloppe A4

Contact secrétariat en cas de problème ou de demande de règlement en espèces ou par virement : frederique.eudier@esadhar.org

Uniquement pour les entrées en 1^{ère} année et les nouveaux étudiants :

- Copie du relevé de notes du Bac.
- Certificat de participation à la journée d'appel de préparation à la défense.

Uniquement pour les entrées en 3^{ème} et 5^{ème} année :

- RIB à votre nom au format A4 (Bourse d'aide de l'ESADHaR pour les étudiants se présentant au DNA ou DNSEP).

Pour tous les étudiants :

- Fiche d'inscription (Doc B).
- Le contrat de prêt d'un atelier/matériel/livres, DOC D daté et signé par l'étudiant.
- Le document concernant le droit à l'image complété et signé DOC E.
- 5 timbres au tarif en vigueur, vert ou rouge autocollants (frais administratifs).
- 2 photos d'identité récentes (inscrire votre nom, prénom et votre année d'intégration au dos de chaque photo).
- Une photocopie de la carte d'identité ou de la carte de séjour + du passeport pour les étudiants étrangers.
- Pour les **BOURSIERS**, une copie de la notification de bourse définitive du CROUS de 2022-2023. (Dossier CROUS à faire chaque année avant le 15 mai de l'année en cours pour la rentrée suivante). **Attention au changement d'académie, c'est vous qui devez en faire la demande auprès de votre CROUS d'origine.**
IMPORTANT : votre inscription à l'ESADHaR valide le 1^{er} versement du CROUS (effectué en octobre ou novembre).
- Attestation d'assurance responsabilité civile couvrant l'étudiant pour les risques scolaires et extra-scolaires pour l'année scolaire en cours (valable de sept 2021 à sept 2023). En faire la demande auprès de l'assureur de votre assurance habitation (ou celle de vos parents), au moins 3 semaines avant.
- Une photocopie de l'attestation d'affiliation à la sécurité sociale de l'étudiant.
- **Attestation d'acquittement (comprenant 12 lettres et chiffres : exemple : NOR0 ZWSKGB 45) de 95€ à la CVEC** (contribution vie étudiante et de campus) ou attestation de droit à exonération si vous êtes boursiers. Attention si votre dossier au CROUS n'est pas jour, vous devrez régler la somme de 95€ (remboursement plus tard auprès du CROUS).
Sans attestation de la CVEC, votre inscription ne pourra être validée dans notre établissement.
Créer dès maintenant votre compte sur [MesServices.etudiant.gouv.fr](https://meservices.etudiant.gouv.fr)
- Règlement des droits d'inscription selon les tarifs sur le document ci-après. Les règlements par chèque (**1 seul chèque du montant indiqué avec le nom de l'étudiants au dos du chèque**) s'effectueront à l'ordre de REGIE ESADHAR ROUEN, le chèque sera débité entre la fin septembre et novembre.

En cas de non règlement de ces droits, l'inscription de l'étudiant ne sera pas validée, il ne sera pas inscrit à L'ESADHaR

Conformément à la décision du Conseil d'Administration de l'ESADHaR du 21/01/2019, le montant des frais d'inscription, perçus au bénéfice de l'ESADHaR a été fixé ainsi qu'il suit, pour l'année scolaire 2022/2023 :

Attention ! Adresse de l'étudiant durant l'année scolaire	Etudiant(e) domicilié(e) dans la Métropole de Rouen-Normandie ou du Havre 76000 / 76100 / 76600 / 76620	Etudiant(e) domicilié(e) hors de la Métropole de Rouen-Normandie ou du Havre
Etudiant(e) non boursier(ère)	500€	590€
Etudiant(e) boursier(ère)	410€	500€

RAPPEL IMPORTANT :

Merci de bien vouloir respecter la date d'envoi des dossiers d'inscription :
Retour à l'ESADHAR avant le 10 août 2022. (Vous pouvez envoyer votre dossier dès le mois de juillet)

ESADHAR INSCRIPTION Pédagogique- Madame EUDIER - 2 rue Giuseppe Verdi -76000 Rouen

TOUS les dossiers doivent être envoyés par courrier simple ou déposer dans la boîte aux lettres devant la grille d'entrée de l'école, ils doivent être complets pour que votre inscription administrative soit validée.

Contactez le secrétariat en cas de problème avec le dossier d'inscription
ou pour **faire une demande de paiement en espèces ou par virement** : frederique.eudier@esadhar.org

Votre certificat de scolarité sera disponible entre fin octobre et novembre sur la plateforme TAIGA .

Sécurité Sociale : gratuité pour tous les étudiants depuis la rentrée 2018

Les étudiants qui s'inscrivent pour la première fois dans un établissement d'enseignement supérieur, restent affiliés à la sécurité sociale de leurs parents.

Tous les autres étudiants sont rattachés à la CPAM, vérifiez que votre dossier de sécurité sociale soit bien à jour sur votre espace personnel.

Voici les liens pour vos démarches d'inscriptions auprès de la CPAM

étudiants français : <https://www.ameli.fr/assure/droits-demarches/etudes-stages/etudiant>

L'inscription à l'Assurance Maladie des nouveaux étudiants étrangers se fait obligatoirement une fois arrivé sur le territoire depuis le site : <https://etudiant-etranger.ameli.fr/#/>

Mutuelle étudiante : Elles sont FACULTATIVES.

La CVEC (contribution vie étudiante et de campus) : obligatoire pour tous les étudiants.

Informations à lire impérativement sur : CVEC.etudiant.gouv.fr

Créer dès maintenant votre compte sur MesServices.etudiant.gouv.fr

Sans attestation de la CVEC, votre inscription ne pourra être validée dans notre établissement

.....
Papillon à découper et à joindre au règlement

DROITS D'INSCRIPTION ANNEE SCOLAIRE 2022/2023

NOM & PRÉNOM DE L'ETUDIANT :

Inscription en 1A, 2A, 3A, 4A ou 5 A (entourer votre année d'intégration)

Droits d'inscription :

Boursier 410€ // 500€

Non Boursier 500€ // 590€

CVEC 95€ ou Exonération (**attestation obligatoire dans les 2 cas**)

(Les règlements par chèque bancaire ou postal seront à **l'ordre de RÉGIE ESADHAR ROUEN**.)

Merci d'indiquer le nom de l'étudiant au dos du chèque)

Pour les règlements en espèces ou par virement, merci de contacter avant le 10 août 2022

frederique.eudier@esadhar.org

FICHE D'INSCRIPTION 2022 /2023

Campus de Rouen

Merci d'écrire lisiblement les chiffres et les lettres pour l'administration

1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème} ou 5^{ème} année département ART (entourer l'année correspondante)

Administration ne pas remplir : Mention DNA : Montant :

Genre : M / F Nom :Prénom :

Adresse personnelle de l'étudiant pendant ses études 2022 -23 :

CP et ville :Tél :/...../...../...../.....

Adresse e-mail définitive :

(Dans la mesure du possible, merci de pas changer en cours d'année)

Date de naissance :/...../.....Département (5 chiffres) et Ville de naissance :

Nationalité :

Boursier : OUI / NON N°INE (sur votre relevé de note du BAC) :

Nom et prénom du chef de famille (père ou mère).....

Profession :

Adresse :CP et Ville :

Tél :/...../...../...../.....

Portable :/...../...../...../.....

Adresse email :

PARCOURS SCOLAIRE à remplir chaque année OBLIGATOIRE			
Dernier diplôme obtenu			
BAC général ☐	S ☐	ES ☐	L spécialité ART ☐ L autres spécialité L ☐
BAC technologique ☐	Technologique industriel ☐		Technologique tertiaire ☐
BAC professionnel ☐			
Lycée :		Ville :	
Autre :			
Année d'obtention :			
Si niveau d'étude supérieur au BAC, merci de l'indiquer :			
Nom du dernier établissement :			
Ville :			

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus mentionnés.

Date et signature :

LISTE DES FOURNITURES 2022 – 2023

Pour tous les étudiants
Campus de Rouen

Les étudiants devront être en possession du matériel marqué de leur nom dès la rentrée après les workshops, suite aux disparitions fréquentes de matériels dans les ateliers aucun outil de la liste ne vous sera prêté ni pour travailler à l'atelier, ni pour vos accrochages aux bilans ou contextes.

Un Agenda de septembre à septembre pour organiser votre planning de travail en 2022 – 2023

Une clef USB, carte SD ou disque dur (selon vos besoins)

Matériel pour les travaux pratiques :

- Mètre
- Règle
- Crayon ou Critérium (5mm)
- Équerre de menuisier
- Cutter + lames
- Marteau de menuisier
- Tenaille de menuisier
- Jeu de pinces
- Scie égoïne
- Coffret de vissage (embouts)
- Brosse de 1cm pour la colle
- Boîte à outil pour tout ranger
- Agrafeuse murale +recharges
- Paire de gants en cuir
- Niveau à bulles

Un cadenas à casiers
UNIQUEMENT pour les 1ères années

Vous pourrez trouver outils et matériels chez :

- Tous les magasins de bricolage, le bon coin, la famille, les amis....
- Rougier & plé à Rouen (réductions étudiants)
- La papèterie de Rouen (réductions étudiants)
- Artmania à Rouen (réductions étudiants)
- www.Géant des Beaux-Arts.fr (réductions étudiants)

Quelques outils ou matériels supplémentaires pourront, éventuellement, être demandés au cours de l'année (prévoir un budget)

Matériel de dessin :

- 1 carton à dessin demi-grand aigle (56 x 76)
- 1 cutter
- Crayons ou porte-mine H.B., H, 3B
- 1 sachet de fusains
- 1 fixateur ou 1 bombe de fixatif
- 1 flacon fixatif
- 1 gomme molle, 1 gomme dure
- 4 pinces à dessin au minimum
- 1 tube de colle (Limpidol, Uhu ou Scotch)
- 1 rouleau de scotch normal et scotch repositionnable
- 1 boîte de punaises
- 1 Kit de pinces plats et ronds pour aquarelle. Poil fin
- 1 pinceau petit
- 1 pinceau moyen
- 1 pinceau grand
- 1 brosse
- 1 rouleau à peindre (largeur 5 cm)
- 1 porte-plume à dessin
- 1 flacon encre de chine et encres couleurs
- 1 Kit de peinture acrylique (3 couleurs primaires : bleu, jaune, rouge) + noir, blanc
- 1 gros tube de blanc permanent gouache
- 3 godets ou tubes aquarelles (3 couleurs primaires : bleu, jaune, rouge)
- Pastels gras
- 1 carnet de croquis 24 x 32
- Papier dessin divers (Voir professeurs)
- 1 règle plate en acier de 60 cm minimum pour découpe
- 1 paire de ciseaux (grand modèle)
- 1 taille crayon ou canif
- 1 récipient à eau
- Des gobelets blancs
- assiette blanche (ou palette pour la gouache)
- chiffons

CONTRAT DE PRÊT D'UN ESPACE ATELIER CAMPUS DE ROUEN ANNÉE 2022 -2023

Nom :

Prénom :

Année d'étude : 1 2 3 4 5 Département ART (entourer l'année d'intégration)

Je m'engage à :

Maintenir l'atelier en bon état durant ma scolarité

Ne pas fumer dans l'atelier

Ne pas apporter de substances alcoolisées ou interdites

Ne pas boire ni café ni autres boissons, ne pas manger dans les ateliers, la cafétéria est prévue à cet effet

Respecter le travail des agents et des étudiants

Indiquer à l'équipe logistique tout changement d'atelier, en cours d'année

Vider mon atelier et casier de mes affaires avant la date indiquée par l'équipe logistique.

Passée cette date, l'ESADHAR disposera de celles-ci (dons, destruction...)

En outre, je m'engage à rendre les locaux à la demande de l'administration en fin d'année dans le même état qu'en début d'année. Dans le cas contraire, j'effectuerais les travaux de remise en état de mon atelier.

En cas de dégradation des ateliers, vous devrez solliciter votre assurance responsabilité civile.

CONTRAT DE PRÊT DU MATÉRIEL DE L'ÉCOLE ET D'OUVRAGES DE LA BIBLIOTHÈQUE // ACHATS MATERIAUX

Je m'engage à :

Vérifier le bon fonctionnement du matériel et l'état des livres que j'emprunte.

(Sans cette vérification, aucun recours ne sera possible).

Rendre matériels/livres propres, sans traces de colle (acétone) et dans leur conditionnement d'origine.

Rendre le matériels/livres en temps et en heure.

En cas de non-retour du matériel/livres, l'école se réserve le droit d'émettre un titre de recette de la valeur du bien.

Je m'engage à régler le montant des matériaux achetés dans les Ateliers (Photocopie, bois, métal, terre, impressions photos...) auprès du secrétariat pédagogique, dans le cas contraire, un titre de recette sera émis.

Je soussigné(e), étudiant(e) en.....année, déclare avoir pris connaissance des règles d'attribution et d'utilisation des ateliers, ainsi que des règles de prêt de matériels et de livres, des achats de matériels dans les ateliers.

Je m'engage à les respecter et, en cas de leur non observation, je prends acte du droit de l'administration de prendre les sanctions à mon encontre.

Rouen, le 2022

Signature de l'étudiant

Visa de l'école

CONSIGNES D'UTILISATION DES ATELIERS DES ÉTUDIANTS

L'utilisation des bombes de peintures aérosol est interdite en dehors de la cabine de peinture réservée à cet usage, et situé dans l'Atelier Volume - Bâtiment C.

L'utilisation du plâtre et de la terre est interdite en dehors de l'Atelier dédié à cet usage : Atelier Volume – Bâtiment C, équipé d'un bac décanteur.

(Merci de vous adresser au responsable de cet Atelier)

Rouen, le 2022

Signature de l'étudiant

AUTORISATION DE DROIT A L'IMAGE ET /OU DE LA VOIX

Objet : Autorisation de photographe, filmer et publier des images et /ou voix

Je, soussigné(e),

Nom :Prénom.....

Le cas échéant,

O Mère de l'enfant mineur :

O Père de l'enfant :

Je reconnais être titulaire de l'autorité parentale et agir en accord avec le co-titulaire de l'autorité parentale.

☐ Autorise, à titre gratuit, les services de l'ESADHaR :

- À me photographier, à me filmer, à m'enregistrer et/ou à diffuser des photographies ou des films représentant ma personne et/ou mes travaux, lors de conférences ou toutes autres manifestations de l'établissement, dans le but promouvoir les activités de l'établissement

Ou

À photographier, à filmer, à enregistrer et/ou à diffuser des photographies ou des films représentant mon enfant et/ou ses travaux, lors de conférences ou toutes autres manifestations de l'établissement, dans le but promouvoir les activités de l'établissement

- À diffuser, le cas échéant, la conférence ou la manifestation sur des écrans TV dans les locaux de l'ESADHaR et de ses partenaires,
- À adapter, modifier, reproduire et diffuser ces images/ enregistrements qui s'avèreraient utiles,
- À publier et à diffuser ces images/voix dans le cadre de l'activité habituelle de promotion de l'établissement.

☐ N'autorise pas les services de l'ESADHaR à réaliser les actions ci-dessus décrites concernant les images et/ou la voix me concernant ou mon enfant.

Cette autorisation est valable pour une durée d'utilisation de 10 ans, pour le monde entier et pour tous les pays.

Elle est valable sur tous les supports matériels et immatériels, en tous formats connus ou inconnus à ce jour, et notamment, sans que cette liste ne soit exhaustive : support papier (tirages des photographies), catalogues et éditions diverses, CDROM / DVDROM et autres supports numériques connus et inconnus à ce jour, tout support audiovisuel (notamment cinéma, TV et par tous moyens inhérents à ce mode de communication, internet (incluant Intranet, Extranet, Blogs, réseaux sociaux), tous vecteurs de réception confondus (smartphones, tablettes, etc...), médias presse (spots publicitaires télévisuels, spots publicitaires cinématographiques), supports de communication interne, supports promotionnels (campagnes d'affichage en tous lieux, toutes dimensions et tous supports), supports destinés à la vente (produits de merchandising : cartes postales, posters, tee-shirt, etc...), droit d'intégration dans une autre œuvre/œuvre multimédia.

La présente autorisation est personnelle et incessible et ne s'applique qu'aux supports explicitement mentionnés.

J'ai été informé(e) que les images ne seront pas utilisées dans un but commercial et reconnais que les utilisations ci-dessus énoncées ne portent pas atteinte à ma vie privée et ne me portent pas préjudice.

Fait àLe.....

Signature :

Le(La) Directeur(trice) Général(e) de l'ESADHaR sis à 2, rue Giuseppe VERDI, 76000 ROUEN a désigné l'ADICO sis à Beauvais (60000), 5 rue Jean Monnet en qualité de délégué à la protection des données.

Les données recueillies dans ce formulaire sont destinées à la réalisation des traitements exposés ci-dessus.

Ce traitement est basé sur le consentement des personnes concernées.

Les données ne sont destinées qu'à l'ESADHaR et ne sont transmises à aucun tiers. Elles sont conservées pour une durée de 10 ans.

Conformément aux articles 15 à 22 du règlement 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité des données vous concernant.

Pour exercer ces droits, nous vous invitons à contacter le Directeur Général de l'ESADHaR, par voie postale au 2 rue Giuseppe Verdi, 76000 ROUEN, ou par mail à epcc@esadhar.fr. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation en ligne ou par voie postale à la CNIL.